

Rapport préliminaire sur les activités de mise en oeuvre en 2000-2001

- Les pourparlers relatifs à l'Entente sur le fonctionnement et l'entretien et à l'Entente sur le financement des immobilisations crie ont été amorcés.
- Une entente de 20 millions de dollars sur deux ans a été conclue pour assurer les services d'hygiène essentiels dans les collectivités crie.
- Concernant la route d'accès à Waskaganish, il ne reste que la phase 3 à compléter bien qu'un raccordement ait été fait à la section non finie. Des discussions se poursuivent pour terminer la route.
- Dans le cadre « Rassembler nos forces », la phase 2 d'un projet d'assainissement des eaux usées à Nemiscau a été complétée.
- Des discussions tripartites pour conclure une entente pluriannuelle sur le financement l'Association crie des trappeurs n'ont pas abouti et une somme de 300 000 dollars a été octroyée en mars 2001.
- Les négociations se sont poursuivies en vue d'en arriver à un accord sur la mise en oeuvre de l'association crie de pourvoirie et de tourisme. Malgré les progrès accomplis, l'entente n'a pas été conclue en 2000-2001; 95 000 dollars ont été alloués en mars 2001.
- Le financement et la prestation de sessions de formation en protection incendie et, pour la collectivité de Chisasibi, de sessions de formation spécialisée en sécurité aérienne ont été assurés.
- Des fonds ont été versés pour moderniser la flotte de véhicules de lutte contre l'incendie et remettre en état diverses composantes.
- À l'égard des activités de mise en oeuvre de la CBJNQ, des pourparlers ont été entamés avec le Conseil du Trésor du Canada et le ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada sur l'accès aux marchés fédéraux sur le territoire de la CBJNQ pour les Cris.
- Les négociations se sont poursuivies en vue de favoriser la conclusion d'une entente bipartite sur la formation et l'emploi entre DRHC et les Cris.
- Les projets de construction d'infrastructures maritimes ont été complétés à Quaqaq et à Umiujaq.
- Une entente quinquennale de 100 millions de dollars sur le logement au Nunavik a été conclue avec les Inuits et le Québec.
- Des recherches et des discussions ont été poursuivies concernant la révision de l'appendice F (développement économique) de l'Entente de mise en oeuvre de 1990 avec les Inuits.
- L'étude d'une proposition de la Société Makivik visant à modifier les dispositions de la CBJNQ relatives à l'inscription des Inuits bénéficiaires et aux critères d'admissibilité a été entreprise.
- Le financement d'une partie des coûts du Sommet économique Katujiniq, tenu en avril 2000, a été assuré.
- Un soutien tant financier qu'administratif a été apporté aux commissaires de la Commission du Nunavik pour leurs recherches et leurs activités de consultation. Le rapport final des commissaires a été déposé le 5 avril 2001.
- Le renouvellement de l'entente quinquennale sur le fonctionnement et l'entretien de la collectivité naskapie a été signé.
- La contribution fédérale au financement du poste de police naskapi à Kawawachikamach a été assurée.
- On a poursuivi les discussions et assuré le financement des négociations afin de parvenir à une entente en vertu de laquelle la Nation Naskapi de Kawawachikamach et la Nation Innu Matimekush-Lac John (Schefferville) pourraient acquérir et exploiter la centrale Menihék et les droits hydrauliques de la province de Terre-Neuve.
- On a participé au financement des coûts des mesures d'urgence visant le nettoyage des sites situés près de l'usine de pompage des Naskapis qui ont été contaminés à la suite de déversements d'huile.